



Demande qui est responsable

Par **patrick**, le **29/10/2009** à **14:43**

Bonjour,j'ai reçu ma facture de gaz de 346,47 j'ai vu de suite qu'il y avait quelque chose de pas normal j'ai fais intervenir le gaz qui a detecter une fuite au niveau des tuyaux de la cuisine alors que c'est dangereux egalemtmais le gaz m'a dit qu'il n'etait pas responsable le responsable serait l'opac l'organisme dont je suis locataire enfin personne ne veut payer la suronsommation du a une faute grave qui aurait pu encourrir de graves consequences a qui dois je m'adresser pour contester la facture et qui dois la payer quels sont les responsabilites de chacun?j'attends avec impatience votre reponse qui pouura m'aider pour faire valoir mes droits merci.salutations